

COMMUNE DE PERON (AIN)**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 01 avril 2025

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024
Dressé par Monsieur David TERRADE, Receveur.

L'An deux mil vingt-cinq, le premier du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de PERON étant assemblé en session ordinaire, salle du conseil municipal et mariages de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Dominique BLANC Maire.

Date de convocation des membres : 25 mars 2025

Nbre en exercice : 20Nbres présents : 13Nbre votants : 16

Nbre de voix pour : 16 Nbre de voix contre : 0 Nbre d'abstention : 0

Etaient présents

Mme Blanc Dominique, Maire, Présidente de séance,

Mme Rossas Amandine, M. Girod Claude, Adjoints,

M. Blanc Jérémy, Conseiller Délégué,

Mmes De Jesus Catherine, Fol Christine, Fournier Céline, Hugon Denise,

Quinio Marie-Madeleine, Rey Novoa Dolorès, Conseillères Municipales,

MM. Barrière-Constantin Luc, Gigi Dominique, Visconti Régis, èConseillers Municipaux.

Etaient absents excusés

M. Pons Alexandre, Adjoints,

Mme Budun Sevda, Conseillère, a donné une procuration à Mme De Jesus Catherine, Conseillère,

Mme Delachat Elodie, Conseillère, a donné une procuration à Mme Blanc Dominique, Maire,

M. Martinod Guillaume, Conseiller, a donné une procuration à M. Visconti Régis, Conseiller,

Mme Golay-Ramel Martine, MM. Brunet Julien, Felix-Fiardet Bastien, Conseiller.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur David TERRADE ayant exercé la gestion du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'[ID: 001-210102885-20250401-20250401CGEST24-DE](#)

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'ils ont procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il leur a été prescrit de passer dans leurs écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par David TERRADE, Receveur, ayant exercé la gestion du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

DEMANDE à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, D'exiger (3) : Sans objet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

